

Pour copie certifiée conforme à l'original et transmise à :

M. le sous-préfet de CHERBOURG

M. le maire de NEGREVILLE

M. le président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN – Hôtel Atlantique - Boulevard Félix Amiot - BP 60250 - 50102 CHERBOURG EN COTENTIN

M. le président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Douve-Taute - Maison du Parc - 3 village Pont d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont – 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

OFB – Service départemental de la Manche – 18, avenue de la République - 50200 COUTANCES

SAINT-LO, le **- 6 MAI 2024**

Pour le Préfet, et par délégation,

Pour la directrice départementale des territoires et de la mer,

La Responsable de l'unité Protection de la Ressource et Aménagement,



Barbara TREMARE